

mis à l'Hôpital del Bagno de laditte Ville. Il est allé ensuite à Tunis où il a exercé la Médecine, & tenu plusieurs conférences secrètes avec les Chefs des Infidèles. Il a sçu en tirer des armes & des munitions de guerre, avec lesquelles il s'est transporté en Corse, accompagné de Christoffaro, frere du Medecin Buongiorno à Tunis, de trois Turcs, parmi lesquels se trouve un certain Mahomet, qui fut autrefois Esclave sur les Galeres de Toscane; de deux jeunes Livournois, Attiman & Bondelli, fugitifs de leurs maisons paternelles, & d'un Prêtre de Porto-Ferraio que les Peres Missionnaires de Tunis ont jugé à p opos d'éloigner pour de justes raisons.

En consequence de tout ce que dessus, & d'autant que cet homme s'est ingeré de vouloir gouverner en Corse, & de détourner malicieusement nos Sujets de la fidelité qu'ils doivent à leur Souverain naturel; que d'ailleurs il est à craindre qu'un Homme dont la conduite & les maximes sont si dépravées, n'excite de plus grands troubles parmi nos Sujets, Nous avons jugé convenable de rendre public ce que dessus, & de declarer ainsi que Nous le declavons par le present Placart, le susdit prétendu Baron de Neuhoff, auteur actuel des nouvelles séditions, séducteur des peuples, perturbateur de la tranquillité publique, coupable de haute trahison & de leze-Majesté au premier Chef, & comme tel, digne de toutes les punitions prescrites par nos Loix, défendans à qui que ce soit d'avoir aucune correspondance ou commerce avec lui, & declarant dignes des mêmes punitions, criminels de leze Majesté, & perturbateurs du repos public, tous ceux qui lui prêteront secours ou assistance, ou qui le suivront pour augmenter la revolte, & troubler le repos de nos peuples. Fait dans notre Palais Royal le 9. Mai 1736. Etoit signé, GIUSEPPE MARIA.